



CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Gazeran, le 11 septembre 2024,

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s,

J'ai l'honneur de vous convier à l'assemblée générale élective du CDK 78 pour l'Olympiade 2024-2028 qui se tiendra le :

29 septembre 2024 à 9h30

50 rue de Versailles (ancienne mairie), 78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT.

Attention : tous les Président(e)s ou les mandatés des clubs devront obligatoirement être licenciés pour la saison en cours le jour de l'assemblée générale élective pour pouvoir y participer.

L'émargement se déroulera de 9h00 à 9h30, vous voudrez bien vous assurer d'être en possession d'une pièce d'identité ou de la licence fédérale.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 Allocution d'ouverture ;
- 2 Élection du comité directeur du CDK78
- 3 Élection du Président(e) du CDK78 ;
- 4 Élection des représentants des clubs aux assemblées générales de la Fédération.

Je vous prie d'agréer, Mesdames Messieurs les Président(e)s, l'expression de mes cordiales salutations.

Patrick DA SILVA
Secrétaire général CDK 78



MANDAT DU CLUB

Attention: seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club (N° affiliation et nom du club) :

Licence FFK n° : _____

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club² : Nom : _____ Prénom _____

Licence FFK n° : _____

Pour me représenter lors de l'assemblée générale électorale du 29 septembre 2024.

Signature du donneur de pouvoir

1 Rayer la mention inutile.

2 Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFK peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.